

Petite histoire du français

DU LATIN AU FRANÇAIS

L'histoire du français commence au latin «vulgaire». L'invasion de la Gaule par les Barbares entraîne la ruine du latin et fait éclater le gallo-romain en de nombreux dialectes répartis en deux groupes principaux:

- a) les langues d'oïl au nord
- b) les langues d'oc au sud

Le français est issu d'un des dialectes d'oïl, le francien.

Le premier texte en langue romane est celui des Serments de Strasbourg en 842.

L'ANCIEN FRANÇAIS

La période qui s'étend du xe. au xiii. siècle voit s'établir, puis s'effondrer la féodalité.

Tout au long de son histoire l'unification de la langue en France est liée à l'unification politique. La cour du roi fixée à Paris, les écoles et l'Université ont joué un rôle très important.

Dans la langue écrite l'ancien français présente deux aspects:

- a) la langue des clercs, fortement imprégnée du latin, qui deviendra peu à peu celle de l'Administration (au xiii. siècle on commence à rédiger des actes et de la correspondance officielle en langue vulgaire).
- b) une langue littéraire commune à tout le domaine d'oïl. Cela implique que le francien était compris au moins oralement mais qu'on ne le pratiquait pas couramment.

LE MOYEN FRANÇAIS (xiv-xv. siècle)

La période du moyen français voit se constituer ce qui deviendra le français moderne.

Avec la prose littéraire (romans, histoire, théâtre religieux ou profane) et les débuts d'une prose judiciaire, le français entame les positions du latin. Toutefois, il reste très proche du latin.

En face de cette langue écrite, on entrevoit, à travers les farces, les mystères, etc. l'existence d'un langage populaire bien différent.

Au xve. siècle l'autorité royale se renforce. François Ier. en 1539 abolit l'emploi du latin dans les tribunaux et inaugure une politique linguistique. Cependant le mouvement humaniste de la Renaissance est un retour aux sources gréco-latines ce qui accentue la latinisation de la langue écrite, mais il s'accompagne de l'ambition nouvelle d'élever le français vulgaire sur le même plan que le latin.

Au cours du Moyen Âge et notamment pendant la Renaissance, les écrivains ont créé à partir du grec de nouveaux mots tels que *démocratie*, *orchestre*, etc. À partir du latin ont été formés des mots comme *sculpteur*, *circuler*, etc.

Petit à petit le français gagne la médecine, les mathématiques, la philosophie, etc. Sa victoire sur le latin sera complète à la fin du xve. siècle.

Pour remplir des fonctions nouvelles de langue écrite, le vocabulaire doit se développer: le moyen français constitue la pé-

riode de création lexicale la plus intense de l'histoire de la langue française.

Sur le plan phonétique, presque toutes les évolutions importantes sont terminées à la fin du xvie. siècle.

L'ÉPOQUE CLASSIQUE (xvii-xviii. siècle) _____

Vers 1650 la séparation entre la langue littéraire, d'origine aristocratique et les autres langages pratiqués en France est totale. La langue populaire est toujours mal connue. L'enseignement était entièrement tourné vers le latin. Timidement on essaie de donner un enseignement en français, d'abord dans les «petites écoles» jansénistes. De cette expérience est sortie la «Grammaire générale de Port-Royal» (1660) dont l'influence a été considérable. Mais les progrès du français dans les collèges et l'université sont lents.

Le xviii. siècle est marqué dans son ensemble par la montée de la bourgeoisie et les remises en question de toutes les choses établies.

DU LANGAGE RÉVOLUTIONNAIRE À L'ACADÉMISME DE L'EMPIRE _____

Le bouleversement politique et social de la Révolution a provoqué des incidences importantes sur l'évolution de la langue. L'accès de la classe bourgeoise au pouvoir remplace le bon usage aristocratique par l'usage bourgeois. Les barrières sociales sont renversées au moins théoriquement et la langue populaire, pour la première fois depuis le Moyen Âge, exerce une influence importante. Pour la première fois aussi, l'historien dispose de documents rédigés en langue populaire comme les «Cahiers de Doléances» (1789).

Enfin, la Convention a instauré une politique linguistique à l'échelle nationale.

La guerre au patois et au latin est déclarée: l'ancien système d'enseignement est aboli et on essaie d'enseigner en français. De plus, l'acquisition du français était devenue une des formes de l'égalité et l'unification linguistique une affaire nationale.

L'Empire marque un recul car il rend la prééminence au latin.

Au xix. siècle la prononciation moderne se fixe et changera peu. Le xix. siècle voit la naissance des disciplines linguistiques, la connaissance de l'orthographe est obligatoire dans les emplois publics et son acquisition devient un des buts de l'enseignement. De 1881 à 1886 les lois Ferry instituent l'école primaire obligatoire et laïque.

La grammaire et l'orthographe sont désormais réglées par des décisions ministérielles. Cette stabilisation qui fait qu'on puisse écrire en 1989 comme en 1850 est un fait nouveau dans l'histoire du français.

Aujourd'hui il faut remarquer la grande influence de la presse écrite (journaux, revues, livres, etc.) et les moyens audiovisuels (télévision, vidéos, etc.) ainsi que les nombreux apports d'autres langues, surtout de la langue anglaise. Actuellement c'est la langue à laquelle le français emprunte le plus de mots. L'anglais a fourni un important nombre de mots: *wagon, football, record, golf, etc.*

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE _____

La francophonie désigne l'ensemble des pays et des régions ayant le français comme langue maternelle.

En France, au xvii. siècle le mercantilisme tend à dominer la politique économique, au niveau de la pensée et au niveau de l'action. Comme ailleurs, ce sont les marchands qui commencent une oeuvre qui deviendra ultérieurement une oeuvre de colonisation. Plusieurs facteurs interviennent:

- des facteurs politiques (grandeur nationale, rivalités politiques)

— des facteurs économiques (la colonisation apparaît comme une des conditions de la prospérité de la France)

Dans les colonies, à cette époque-là, la société est organisée sur une base féodale, et leurs produits sont expédiés vers les ports de l'Atlantique et même vers Marseille.

La France fournit des métaux, du vin, etc. ce qui favorisera la création de plusieurs industries en France.

Les colons sont partis de France au *xvii*^e. et au *xviii*^e. siècle emportant avec eux une langue déjà fixée.

EN OCÉANIE

Au *xix*^e. siècle les premières installations des missionnaires catholiques français ont lieu à Hawaï, aux Marquises, à Tahiti, en Nouvelle Calédonie, etc.

Les européens (britanniques et français) ont entrepris la colonisation de terres au climat favorable, développant les plantations ou l'extraction minière.

AU CANADA

En 1534 l'explorateur français Jacques Cartier a découvert le golfe de Saint-Laurent. Les français ont été les premiers à arriver au Canada qu'ils appellèrent la Nouvelle France. Plus tard, les britanniques ont eu le contrôle de tout le territoire canadien, sauf le Québec, où on continue à parler le français.

AUX CARAÏBES

Les Antilles découvertes par Christophe Colomb, longtemps appelées «Indes Occidentales», furent colonisées d'abord par les espagnols, les britanniques, les hollandais, les portugais, les français, etc.

L'intérêt des Antilles réside d'abord dans la production du tabac, du coton, de l'indigo et à partir de 1640 dans celle de la canne à sucre. Grâce à la canne à sucre cultivée par des noirs amenés d'Afrique, les îles connurent un grand essor commercial au *xvii*^e. siècle.

EN AFRIQUE

L'intérêt des européens pour l'Afrique a été tardif.

En 1417 Henri le Navigateur entreprend l'exploration des côtes africaines et favorise ainsi la découverte de Madère, des Açores et de la côte du Sénégal...

Au *xvi*^e. et *xvii*^e. siècles les comptoirs européens se sont multipliés: les portugais en Angola et au Mozambique, les anglais et les hollandais en Guinée et les français au Sénégal où au *xvii*^e. siècle ils ont fondé Saint-Louis. Le Sénégal devient le point de départ de la conquête française de l'Afrique Occidentale. L'Afrique intérieure demeurait inconnue. Au *xix*^e. siècle les européens sont entrés en concurrence pour explorer et conquérir le continent. Les principaux épisodes ont été: la conquête de l'Algérie par les français (1830-1847); l'oeuvre de Faidherbe au Sénégal (1856-1864); l'exploration de l'Afrique Centrale et de l'Afrique Orientale et Australe par Livingstone; l'ouverture du Canal de Suez et le partage de l'Afrique après 1870.

Le mouvement d'émancipation commencé après la seconde guerre mondiale, s'accéléra: l'indépendance de la Tunisie et le Maroc (1956-1957), la Guinée (1958), le Congo belge, la Somalie, le Niger en 1960, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda et l'Algérie en 1962...

Le plus souvent la rupture entre les nouveaux états et leurs anciennes métropoles n'a pas été totale. Des liens étroits économiques et culturels continuent d'exister entre eux.